

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

BUREAUX
 ROUBAIX - 69-71, Grande-Rue, Tél. 327.52, 327.53 et 327.54.
 TOURCOING - 22, rue Carnot, Tél. 37.
 LILLE - 3, rue Faidherbe, Tél. 539.31.
 PARIS - 28, boulevard Poissonnière, Tél. Poisson, 71.84.
 MOUScron - 101, rue de la Station, Tél. 5.44.

ANCIENS DIRECTEURS :
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Edouard Alfred Reboux

Maladies des Chiens

Nouvelle méthode de guérison par des pilules végétales contre les tumeurs, le cancer, le méatisme, le tétanos, les épilepsies, etc.

Pour tous renseignements s'adresser à la

PHARM^{ie} du PROGRES

163, Grande-Rue, 163 ROUBAIX.

BILLET PARISIEN

Soyons forts pour être respectés

Paris, 23 juin (Minuit).

Le débat sur la politique étrangère s'est déroulé à la Chambre dans la plus extrême confusion. Précédée d'une déclaration du gouvernement, qui fut applaudie sur les bancs socialistes et communistes, tandis que sur les bancs radicaux on montrait quelque tiédeur, la discussion devint à chaque instant sur le plan de la politique intérieure.

En fait, les arguments dont s'est servi M. Montigny, qui parla en faveur d'une politique spécifiquement française ne prenant pas ses consignes dans les Internationales, frappèrent l'assemblée. Celle-ci avait son siège fait. N'empêche qu'elle avait le sentiment — sentiment qui se traduisit par mille petits incidents de séance — que la crise ouverte en Europe par l'échec de la politique sanctionniste et l'impuissance de Genève devant les coups de force germaniques, ne sera surmontée à notre avantage que si la France est forte et unie, que si son moral n'est pas entamé par des secousses intérieures trop prolongées.

Si l'étranger constatait dans notre pays un affaiblissement de l'autorité et des prodromes d'anarchie, il se tournerait vers ceux qui jouissent d'un régime fort et durable. Nos alliés de la Petite Entente sont attachés comme nous au système de la sécurité collective qui est la suprême garantie de leur indépendance. Mais ils se détacheraient de nous s'ils nous sentaient menacés de convulsions internes. Et l'Angleterre? Ne serait-elle pas tentée de réduire au minimum ses responsabilités en Europe si elle voyait que nos querelles font de nous une proie pour des voisins belliqueux?

Voilà ce que se disent tout bas beaucoup de députés radicaux. Ils se disent tout bas et le temps n'est peut-être pas éloigné où ils oseront le dire tout haut.

LE GOUVERNEMENT A DEFINI SA POLITIQUE EXTERIEURE

Une déclaration a été lue hier par MM. Blum et Delbos au Sénat et à la Chambre

« Nous voulons la paix pour tous les peuples, sachant qu'elle est indivisible. »
 « Les épreuves que traverse la Société des Nations stimulent notre résolution de la raffermir par une organisation plus efficace de la sécurité collective. »
 « Nous sommes persuadés que l'Italie nous apportera l'appui de sa collaboration. »
 « A diverses reprises, le chancelier Hitler a proclamé sa volonté d'accord avec la France. Mais si sincère que soit notre volonté d'entente, comment oublier les leçons de l'expérience? »

Paris, 23 juin. — Voici les principaux passages de la déclaration du gouvernement sur la politique extérieure qui a été lue au Sénat par M. Léon Blum, président du Conseil, et à la Chambre des députés par M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères :

A la veille des réunions internationales qui vont s'ouvrir, le gouvernement doit aux Chambres et à l'opinion française des explications sur les principes généraux qui détermineront son action, comme sur les décisions qu'il a prises à propos des problèmes d'une actualité immédiate. Sur le plan international comme sur tous les autres, notre politique sera celle de la franchise.



(Mond. Photo-Press.)
 MM. LÉON BLUM ET YVON DELBOS A LA SORTIE DU CONSEIL DES MINISTRES.

L'action pacifique

Nous faillissions au mandat que nous avons reçu du pays si nous ne proclamions tout d'abord sa volonté de paix. Un peuple qui a donné tant de preuves de son courage peut le manifester sans crainte d'être apparemment comme un signe d'abandon.

Il ne peut d'autant mieux que jamais ne fut plus réelle, plus efficace, la force dont il dispose pour assurer sa défense, pour tenir ses engagements, pour collaborer au renforcement nécessaire de la sécurité collective. Les coalitions qu'on lui éprouve un instant ont qui ne voient que des succès dans la perspective d'un ordre nouveau doivent être maintenant dissipées. Un ferment salutaire est venu stimuler nos énergies nationales. Le grand effort de l'humanité internationale, Est-il besoin de le dire, est en train de s'accomplir exalte le patriotisme des masses laborieuses, dans la mesure même où la Patrie devient davantage le bien de tous, elles se sentent plus étroitement solidaires de son destin.

La sécurité collective

La paix ne peut être consolidée que par le renforcement de la sécurité des nations. C'est à ce renforcement que nous consacrerons tous nos efforts. Nous ne pouvons pas qu'il soit opportun dans les circonstances actuelles de proposer un plan trop vaste et trop ambitieux.

Une réforme d'ensemble du pacte n'est d'ailleurs pas justifiée si l'on veut réfléchir que ses échecs sont beaucoup plus imputables aux erreurs et aux défaillances qu'aux prescriptions mêmes qu'il stipule. Nous préférons des textes interprétables qui apportent sans délai des correctifs efficaces inspirés des leçons de l'expérience.

Si le mécanisme de la sécurité collective s'est avéré insuffisant, ce n'est pas la faute du pacte, c'est parce que le pacte n'a été appliqué tardivement et d'une manière incomplète.

Pour assurer une application efficace de l'article 16 du pacte, l'idéal serait que la totalité des membres de la S. D. N. s'engageât à mettre en œuvre, dans toutes les circonstances, des moyens de force contre l'agresseur.

Mais il serait pour le moment chimérique d'espérer ce concours total de tous les peuples qui ne seraient pas directement intéressés dans le conflit.

Dès lors, la sécurité collective doit comporter deux aspects. D'abord, un groupe de puissances — que ce groupement résulte d'une situation géographique donnée ou d'une communauté d'intérêts — sera prêt à employer lui-même toutes ses forces contre l'agresseur, moyennant quoi la collectivité tout entière de la Société des Nations devra obligatoirement appliquer les sanctions économiques et financières.

Le but essentiel de l'organisation collective est de prévenir l'agression, mais les moyens de prévention dont dispose la S. D. N. sont encore insuffisants. La manière dont a été interprété à Genève le principe de l'indivisibilité de la paix, le principe de l'article 10, n'est pas admissible. Il est contraire au bon sens, qu'un Etat dont l'action a créé une menace pour la paix se trouve par son vote en mesure de paralyser l'action de la communauté.

Le gouvernement français proposera de mettre fin à cette situation paradoxale.

Au cours des prochains mois, la négociation des protocoles régionaux devra être hâtée et le gouvernement ne négligera aucun effort dans ce sens.

Les raisons qui recommandent la conclusion d'un pacte entre tous les Etats danubiens que leurs souverains peuvent parfois opposer mais que leur véritable intérêt rapproche, ont plus que jamais, leur pleine valeur.

Il n'est pas moins nécessaire d'associer tous les Etats méditerranéens de l'Espagne à l'Entente balkanique dans un accord leur apportant la garantie que nulle hégémonie ne puisse s'établir dans une mer dont les rivages sont liés par une civilisation commune.

Quant à l'Europe occidentale, nous souhaitons qu'un accord puisse intervenir dont la conclusion mettrait fin à la crise ouverte le 7 mars, mais cette conclusion ne dépend pas de nous seuls.

A ces tâches, nous sommes persuadés que l'Italie apportera l'appui de sa nécessaire collaboration.

(La déclaration, lue hier soir, dans le pays sur le concours desquels la France est en droit de compter.)

Lutte pour l'entente franco-allemande.

A diverses reprises, le chancelier Hitler a proclamé sa volonté d'accord avec la France. Nous n'entendons pas douter de sa parole d'ancien combattant qui pendant quatre ans a connu la misère des tranchées. Mais si sincère que soit notre volonté d'entente, comment oublier les leçons de l'expérience et les faits?

Le réarmement allemand se développe selon un rythme dont chaque jour accélère la cadence. Le 16 mars 1936, l'Allemagne repudia les clauses militaires de Versailles. Le 7 mars 1936, elle viola et repudia le pacte rhénan de Locarno librement signé par elle.

Depuis cette date, la situation demeure sérieuse.

Le 19 mars, les puissances locarniennes soumettent à l'Allemagne un plan contenant des propositions concrètes qui doivent servir à l'instauration d'un nouvel accord de sécurité; le 24 mars, l'Allemagne présente des contre-propositions qui rejettent tout système d'accord fondé sur l'assistance mutuelle dans les relations de l'Allemagne avec ses voisins autres que les puissances locarniennes; le 10 avril, les puissances locarniennes détruisent d'épurer toutes les chances de conciliation chargées le gouvernement britannique d'étudier un certain nombre de points contenus dans le mémorandum allemand. C'est l'objet d'un questionnaire britannique remis à Berlin le 8 mai. A ce questionnaire le Reich n'a pas encore répondu. Le fera-t-il demain?

(Lire la suite page 3.)

UNE RÉCEPTION AURA LIEU DEMAIN SOUS LA COUPOLE

Paris, 23 juin. — M. Jacques Duclos et ses collègues communistes ont proposé à la Chambre un prélèvement sur les grosses fortunes.

Seraient exemptées de ce prélèvement, d'après leur proposition, les fortunes inférieures à un million. Le taux du prélèvement serait fixé à : 5% de un à deux millions, 7% de deux à cinq millions, 9% de cinq à dix millions, 12% de dix à vingt millions, 15% de vingt à trente millions, 20% de trente à cinquante millions, 25% au-dessus de cinquante millions.

Une liste des assujettis serait établie par le maire dans chaque commune.

Notons que le ministère de Front populaire est opposé à cette mesure.

UN PROJET COMMUNISTE DE PRÉLEVEMENT SUR LES GROSSES FORTUNES

Paris, 23 juin. — M. Jacques Duclos et ses collègues communistes ont proposé à la Chambre un prélèvement sur les grosses fortunes.

Seraient exemptées de ce prélèvement, d'après leur proposition, les fortunes inférieures à un million. Le taux du prélèvement serait fixé à : 5% de un à deux millions, 7% de deux à cinq millions, 9% de cinq à dix millions, 12% de dix à vingt millions, 15% de vingt à trente millions, 20% de trente à cinquante millions, 25% au-dessus de cinquante millions.

Une liste des assujettis serait établie par le maire dans chaque commune.

Notons que le ministère de Front populaire est opposé à cette mesure.

M. GEORGES DUHAMEL qui sera reçu jeudi, à l'Académie française.

Paris, 23 juin. — M. Georges Duhamel, écrivain français, sera reçu jeudi à l'Académie française.

En vue des Jeux olympiques

Paris, 23 juin. — Les préparatifs pour les Jeux olympiques de 1936 sont en pleine activité.

LES DANSEUSES ALLEMANDES RÉPÈTENT LEUR NUMÉRO AU STADE ADOLF-HITLER

Paris, 23 juin. — Des danseuses allemandes répètent leur numéro au stade Adolf-Hitler.

Le Conseil des ministres s'est occupé de la mise en application des diverses lois qui viennent d'être votées

Paris, 23 juin. — Les ministres se sont réunis mardi après-midi, à 14 heures, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, a porté à la connaissance du Conseil la déclaration sur la politique étrangère du Gouvernement que doivent lire à la Chambre et au Sénat le ministre des Affaires étrangères et le président du Conseil.

M. Lebas, ministre du Travail, a exposé les mesures qu'il se propose de prendre en vue d'une consultation des organisations ouvrières et patronales rendue nécessaire par l'application de la semaine de 40 heures dans le bâtiment, les métaux, les mines et le textile.



(Mond. Photo-Press.)

MM. LEBAS ET SALENGRO SE SERRENT LA MAIN EN QUITTANT L'ÉLYSÉE.

Paris, 23 juin. — M. Roger Salengro, ministre de l'Intérieur, et M. Yvon Delbos, ministre du Travail, se sont serrés la main en quittant l'Élysée.

Le ministre de l'Intérieur et le ministre du Travail ont annoncé leur intention de constituer, aux chefs-lieux des départements, des commissions paritaires en vue de l'application de l'accord Matignon.

M. Roger Salengro, ministre de l'Intérieur, a rendu compte au Conseil de l'état des grèves et des mesures prises en vue du maintien de l'ordre public.

Après le Conseil des ministres qui s'est prolongé de 14 heures à 15 h. 30, la conférence interministérielle chargée d'examiner les mesures à prendre concernant la hausse des prix, s'est réunie au ministère de l'Intérieur sous la présidence de M. Roger Salengro.

Le Conseil des ministres s'est occupé de la mise en application des diverses lois qui viennent d'être votées

Paris, 23 juin. — Les ministres se sont réunis mardi après-midi, à 14 heures, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, a porté à la connaissance du Conseil la déclaration sur la politique étrangère du Gouvernement que doivent lire à la Chambre et au Sénat le ministre des Affaires étrangères et le président du Conseil.

M. Lebas, ministre du Travail, a exposé les mesures qu'il se propose de prendre en vue d'une consultation des organisations ouvrières et patronales rendue nécessaire par l'application de la semaine de 40 heures dans le bâtiment, les métaux, les mines et le textile.

UN PROJET COMMUNISTE DE PRÉLEVEMENT SUR LES GROSSES FORTUNES

Paris, 23 juin. — M. Jacques Duclos et ses collègues communistes ont proposé à la Chambre un prélèvement sur les grosses fortunes.

Seraient exemptées de ce prélèvement, d'après leur proposition, les fortunes inférieures à un million. Le taux du prélèvement serait fixé à : 5% de un à deux millions, 7% de deux à cinq millions, 9% de cinq à dix millions, 12% de dix à vingt millions, 15% de vingt à trente millions, 20% de trente à cinquante millions, 25% au-dessus de cinquante millions.

Une liste des assujettis serait établie par le maire dans chaque commune.

Notons que le ministère de Front populaire est opposé à cette mesure.

M. GEORGES DUHAMEL qui sera reçu jeudi, à l'Académie française.

Paris, 23 juin. — M. Georges Duhamel, écrivain français, sera reçu jeudi à l'Académie française.

En vue des Jeux olympiques

Paris, 23 juin. — Les préparatifs pour les Jeux olympiques de 1936 sont en pleine activité.

LES DANSEUSES ALLEMANDES RÉPÈTENT LEUR NUMÉRO AU STADE ADOLF-HITLER

Paris, 23 juin. — Des danseuses allemandes répètent leur numéro au stade Adolf-Hitler.

Après la chute d'un avion anglais sur le pont du "Normandie"



(Mond. Photo-Press.)
 LA POSITION DE L'APPAREIL APRÈS SA CHUTE SUR LE PONT DU PAQUEBOT « NORMANDIE », DONT L'UNE DES CHEMINÉES L'AVAIT « ASPIRÉ ».

VERS LA FIN DE LA GRÈVE EN BELGIQUE

Les syndicats chrétiens et socialistes décident la reprise du travail pour aujourd'hui mercredi

A la suite des décisions prises par les Commissions paritaires et l'annonce par le Gouvernement du dépôt de projets de loi les approuvant, la Commission syndicale socialiste et la Confédération des syndicats chrétiens ont décidé la reprise du travail pour aujourd'hui mercredi, dans toutes les usines qui ont accepté les décisions des commissions paritaires.

L'ordre de reprise du travail a été donné par T.S.F., mardi à une heure de l'après-midi, en termes identiques, par M. Pauwels, président des Syndicats chrétiens et M. Vandemuelebroeck, secrétaire de la Commission syndicale socialiste.

UNE GRAVE EXPLOSION au peignage Holden, à Croix

LE VOLANT D'UNE MACHINE, PESANT 3.000 KILOS, ÉCLATE DANS UN ÉPOUVANTABLE FRACAS

Les dégâts atteindraient 250.000 francs



(Ph. du J. de B.)
 LE BATIMENT OU SE TROUVAIT LA MACHINE. (Ph. du J. de B.)

A gauche: UN MORCEAU DE FONTE DU VOLANT PESANT PLUS DE CENT CINQUANTE KILOS ENFONCÉ DANS LE PAVAGE DE LA COUR.

Mardi matin, à la levée du jour, à 4 h. 15 exactement, une formidable explosion s'est produite dans les locaux de l'ancienne usine du Peignage Holden, à Croix.

C'est au moment de la mise en marche de l'une des deux machines installées dans les vieux bâtiments de l'usine, construite en 1848, peu avant l'entrée des ouvriers, que la catastrophe se produisit.

A peine en mouvement, la machine s'emballa subitement, à tel point que quelques secondes plus tard, le volant de 3 m. 50 de diamètre, d'un poids de trois mille kilos, éclatait dans un grand fracas.

L'explosion fut si violente que le bruit s'entendait à plus d'un kilomètre à la ronde. Les pièces du volant brisé créèrent le plafond vitré de la salle et furent projetées dans toutes les directions et, par enroulement, à plus de 150 mètres de distance. C'est ainsi que des morceaux de fonte, pesant cent kilos, allèrent retomber sur la plate-forme et dans les dépendances de la nouvelle usine, située de l'autre côté de la rue.

Une lourde pièce de fonte, d'un poids total de 180 kilos, alla même s'enfoncer dans les pavés de l'ancienne usine, à 25 centimètres de profondeur, tandis que d'autres éclats de toutes dimensions, s'échouaient en bordure du canal.

Au moment de l'explosion, il n'y avait que quelques ouvriers dans l'établissement, mais il n'y eut, heureusement, aucun blessé.

Moins de cinq minutes après la détonation, M. Norman Crothers, administrateur-délégué, et M. John Allard, directeur de l'usine, qui habitent tous deux à proximité, accoururent sur les lieux.

Bien vite, ils se rendirent compte de ce qui s'était passé. Ils constatèrent que c'était bien à l'instant où le mécanisme mettait des mètres en marche, dans une autre partie de l'usine, que l'explosion s'est produite dans la salle des machines qui actionnent la carderie et le peignage. Néanmoins, il fut impossible de déterminer les causes réelles de cette explosion et, au cours de la journée, M. Dorandeu, l'actif commissaire de police, fut appelé à procéder à l'enquête d'usage au cours de laquelle il a pu constater que

sur la salle des machines en attendant que des experts vissent sur place aujourd'hui, mercredi, pour effectuer des recherches plus approfondies.

Étant donné que la seconde machine, qui est située à l'autre bout du hall, ne semble pas avoir été détériorée, il se peut que cet accident n'entraîne pas de chômage.

Toutefois, vingt-cinq ouvrières et quelques ouvriers occupés dans l'ancienne usine seront privés de travail durant les quelques jours nécessaires aux réparations.

Les dégâts n'ont pu être, jusqu'ici, évalués. Néanmoins, il semble bien qu'ils doivent pas être inférieurs à 250.000 fr.

DEUX TRAINS entrent en collision dans un tunnel en Espagne Il y a treize morts

Madrid, 23 juin. — Un grave accident de chemin de fer s'est produit dans la province de Léon, près de Pineda, entre les gares de San Miguel de Duero et de Bombiero. Un train de voyageurs est entré en collision, sous un tunnel, avec un convoi de marchandises.

Un wagon de 3^e classe de l'express a été éjecté. Dix des voyageurs qui y étaient pris place ont été tués et une trentaine blessés.

Le mécanicien et le chauffeur de l'express ainsi que le chauffeur du train de marchandises, ont aussi trouvé la mort dans l'accident.

On ne connaît pas encore les causes de l'accident.

L'ajournement au 1^{er} juillet 1937 du retour au droit commun en ce qui concerne les loyers

Paris, 23 juin. — La Commission de législation a adopté le projet du Gouvernement qui tend à ajourner au 1^{er} juillet 1937 le retour au droit commun et la majoration de 15 % qui était prévue pour la dernière tranche des loyers.

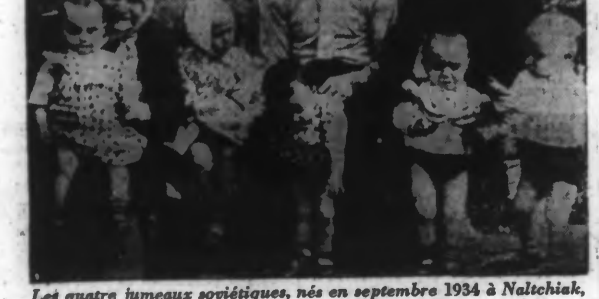
M^{lle} PARIS S'EST MARIÉE... A LONDRES



(Ph. Keystone.)

M^{lle} PARIS 1936 s'est mariée à Londres avec M. Ricardo Bernardi.

Les quadruplets soviétiques



Les quatre jumeaux soviétiques, nés en septembre 1934 à Natchiak, sont maintenant de magnifiques enfants.

De gauche à droite: NADIA, assise sur les genoux de sa grand-mère; une petite sœur plus âgée d'un an; VALIA et les deux garçons YASSIA et BOLOMA.

L'Allemagne

Les partis unis aujourd'hui dans le